



AVIS PUBLIC

De la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

AVIS est par la présente donné par la soussignée, que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a fait parvenir les documents suivants afin d'informer la population concernant :

- Une modification au calendrier 2022 concernant les séances du conseil d'administration;
- L'avis de motion et dépôt du **Règlement no 22-01 abrogeant et remplaçant le règlement no 18-01 – Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**;

Les documents relatifs à ces deux énumérations sont déposés au bureau municipal d'Authier-Nord, au 452, rue Principale, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30.

Donné à Authier-Nord, ce 24 mars 2022.

Élise Gagnon
Directrice-générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public en affichant une copie aux endroits aux endroits fixés par le conseil.

DONNÉ à Authier-Nord, ce 24 mars 2022.

Élise Gagnon, Dir. Gén./Greff. .trés.